

ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE  
DES PALMES ACADEMIQUES  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE (décret du 26-09-1968)

-----  
Siège  
Ministère de l'Education nationale,  
-----  
Secrétariat  
30 avenue Félix Faure – 75015 Paris  
Tél : 01 45 54 50 82 – Fax : 01 45 54 58 20

à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et Messieurs les professeurs et documentalistes

*Le président,*

Objet : les concours de l'AMOPA 2018-2019

Madame, Monsieur le chef d'établissement,  
Mesdames et messieurs les professeurs et documentalistes,

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse et de la francophonie, l'AMOPA vous adresse les documents de présentation de ses concours « Défense et illustration de la Langue française », « Nous l'Europe », « Imagin'Action » et des Prix d'Histoire et de Géographie.

Les affichettes ci-jointes, en fichiers au format pdf, donnent toutes les informations pratiques pour faire participer vos élèves.

- Pour le concours « **Défense et illustration de la Langue française** », nous nous permettons d'attirer votre attention sur :

- le caractère **strictement individuel** et **authentique** des travaux
- l'importance d'adresser les copies choisies par l'enseignant(e) à la section départementale de l'AMOPA avant le **12 mars 2019**. Les jurys de ces sections désigneront les copies qui seront adressées aux jurys nationaux.

- Pour le concours « **Nous l'Europe** », les travaux individuels ou par groupes de trois maximum seront adressés directement à « Maison de l'Europe » avant le **18 mars 2019**.

- Pour le concours Imagin'Action en partenariat avec l'AFDET, les projets de candidatures seront à adresser au président de la section départementale AMOPA17 avant le **16 novembre 2018**.

- Pour les **Prix d'Histoire et de Géographie**, les travaux devront être adressés directement au Secrétariat national de l'AMOPA avant le **27 septembre 2019**.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cette action. N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant votre participation, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Le président de la section AMOPA de Charente-Maritime  
M. Patrick Ancel

AMOPA17 - concours - Lycée Jean Dautet 18 rue Delayant 17022 La Rochelle cedex  
Courriel : secretaire.amopa17@sfr.fr